

Population-Élections » Population Étrangers Attestations d'accueil Registres des attestations d'accueil des étrangers.

2005-2017. • 2005-2017

[Open in Bach](#)

Présentation du contenu

Ces données sont produites à l'aide de l'application Décennie (Logitud) dans le cadre de la procédure de délivrance des attestations d'accueil par le maire ou l'élu délégué. Les données des demandes de 2005 au 14 septembre 2016 ont fait l'objet d'une anonymisation par le service producteur avant versement : les colonnes relatives à l'identité des personnes et à l'adresse des résidences des hébergeants sont donc vides. Les données des demandes du 15 septembre au 30 décembre 2016 sont complètes.

Les informations mentionnées dans les registres sont les suivantes :

- Demande : date, lieu de dépôt de la demande, numéro de CERFA, numéro de dossier, date d'opération (dernière action sur le dossier à savoir signature par l'élu, refus du dossier, retrait de l'attestation, etc.).
- Hébergé : identité, adresse, date et lieu de naissance, nationalité, situation familiale.
- Demandeur : identité, adresse, date et lieu de naissance, nationalité, situation familiale, nombre et années des autres attestations, lien de parenté de l'hébergé avec l'hébergeant, statut de l'hébergeant (propriétaire, locataire, autre).
- Logement de l'hébergeant : type de résidence, occupants habituels, nombre d'occupants permanents et temporaires, nombre de pièces, surface.
- Procédure : visite domiciliaire
- Attestation : date de début et fin de validité, durée, statut.
- Visa : statut.

Date de l'unité documentaire 2005-2017 1 fichier ; format : CSV avec encodage UTF-8.

Support

Électronique

Historique de la conservation

2 octobre 2018. – Export des données par Marie-Ange Mann, en application de l'instruction DGP/SIAF/2014/006 (item 113/01) pour une conservation à des fins historiques.

8 octobre 2018. – Traitement : mise en ordre selon la date de la demande, suppression des données dénuées d'intérêt historique, toilettage avec Open Refine (orthographe et harmonisation des noms de pays et des nationalités), suppression de valeurs nulles (0 et -1), normalisation du format des dates, conversion de formats de TXT en CSV.

Informations sur l'évaluation

Les données ont fait l'objet d'un tri afin de supprimer des données redondantes (champs codes) ou d'ordre strictement administratif (type et numéro des papiers d'identité).

Statut juridique

Archives publiques

Communicabilité

Communicable à l'échéance du délai de 50 ans relatif au respect de la vie privée (art. L213-2 du Code du patrimoine) ou immédiatement après anonymisation ou pseudonymisation.

Délai

50 ans

Première année communicable

2068

Descripteurs

Sujet : population • séjour des étrangers • séjour des étrangers

Type : registre • document numérique

Cotes extrêmes : 941 W 2